

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

À une séance extraordinaire pour les prévisions budgétaires du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le jeudi 30 janvier 2020 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1 Jimmy Plourde

Siège no 2 Carole Desbiens

Siège no 3 Laurette Lévesque

Siège no 4 Viateur Dubé

Siège no 5 Nicholas Dubé

Siège no 6 Hugo Tardif

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Josée Chouinard, directrice générale adjointe est aussi présente.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

20-01014 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour tel quel, la séance ne devant porter que sur le budget. La population a été invitée par le Mistral et l'affichage d'un avis public.

20-01015 Programme triennal des dépenses en immobilisation

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations suivantes pour les années 2020, 2021 et 2022 :

TITRE DU PROJET	2020	2021	2022	TOTAL
Informatique, Commutateur et équipement large bande	7 500 \$	5 000 \$	2 000 \$	14 500 \$
RÉSERVE POUR POSTE INCENDIE	24 987 \$	10 000 \$	30 000 \$	64 987 \$
Équipements incendie (Nouveau APRIA et autres	18 000 \$	18 000 \$	18 000 \$	54 000 \$
Réserve pour camions incendie		10 000 \$	10 000 \$	20 000 \$
Vêtements, gants, casques, cagoules,	9 000 \$	2 200 \$	5 000 \$	16 200 \$
Réfection de routes	36 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	56 000 \$
Pavage rue Principale	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	90 000 \$
Tracteur de pelouse	9 000 \$	- \$		27 000 \$
Éclairage, porte 3 garage et ouvre porte	3 200 \$	3 200 \$	5 000 \$	11 400 \$
Amélioration de véhicules	7 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	27 000 \$
Rénovation garage (ventilation)	11 200 \$	9 000 \$		20 200 \$
Éclairage public (lampes rues)	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	3 000 \$
Développement résidentiel (rue Caron)	50 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	130 000 \$
Pièces sur stations égouts	- \$	6 000 \$	6 000 \$	12 000 \$
Diagnostic du réseau d'égout	7 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	107 000 \$
Sous-sol édifice	35 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	75 000 \$
Rénovation édifice toit édifice	18 000 \$			18 000 \$
Terrains sportifs	- \$	5 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b>266 887 \$</b>	<b>229 400 \$</b>	<b>242 000 \$</b>	<b>738 287 \$</b>
Admissible essence à l'ensemble	124 000 \$	56 000 \$	56 000 \$	191 200 \$
Subvention Retour essence à l'ensemble	93 440 \$	47 410 \$	47 410 \$	141 478 \$
TECQ réseau d'égout secteur	7 000 \$	56 272 \$	11 900 \$	68 172 \$
Affectation de surplus libres		100 000 \$		100 000 \$
Affectation de la réserve pour projet spéciaux	50 000 \$			50 000 \$
Affectation de surplus - garage	11 200 \$			11 200 \$
<b>TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT</b>	<b>161 640 \$</b>	<b>203 682 \$</b>	<b>59 310 \$</b>	<b>370 850 \$</b>
<b>À FINANCER À MÊME LES TAXES</b>	<b>105 247 \$</b>	<b>25 718 \$</b>	<b>182 690 \$</b>	<b>367 437 \$</b>

20-01016      PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata a déterminé les prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu majoritairement que le conseil adopte les prévisions budgétaires suivantes et est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2020 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Administration générale	246 301 \$	297 556 \$
Sécurité publique	167 645 \$	165 197 \$
Transport	474 363 \$	534 774 \$
Réseaux d'égouts et assainissement des eaux	52 174 \$	59 206 \$
Matières résiduelles	86 286 \$	77 769 \$
Installations septiques des résidences isolées	13 746 \$	15 222 \$
Aménagement, urbanisme et développement	221 802 \$	232 232 \$
Loisir et culture	53 211 \$	78 191 \$
Frais de financement	25 044 \$	23 579 \$
Dépenses en immobilisation	532 947 \$	243 545 \$
Affectations surplus aux dépenses et emprunt	242 307 \$-	51 808 \$-
Subvention sur immo. RRRL	106 965 \$ -	47 410 \$-
Emprunt	150 000 \$-	0.00
Remboursement de dettes	208 027 \$	99 218 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>1 582 274 \$</b>	<b>1 727 271 \$</b>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

<i>Revenus spécifiques</i>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Taxes foncières générales et spéciales	419 184 \$	456 275 \$
Taxes par tarification	222 066 \$	211 373 \$
Paiement tenant lieu de taxes	54 814 \$	54 248 \$
Redevances et revenus éoliens	280 969 \$	305 611 \$
Services rendus aux municipalités	26 833 \$	32 000 \$
Autres recettes de sources locales	27 452 \$	26 520 \$
Services rendus	126 237 \$	130 971 \$
Transferts inconditionnels (péréquation)	117 676 \$	85 847 \$
Transferts conditionnels	307 043 \$	424 426 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 582 274 \$</b>	<b>1 727 271 \$</b>

20-01017      Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxes, de compensations, le taux d'intérêt sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements

Nicholas Dubé, conseiller au siège no 5 donne avis de motion dans le but d'adopter un règlement, à une prochaine réunion, ayant pour objet de fixer les taux des taxes foncières générales et de secteurs, les tarifs de compensation pour les services d'égouts, des matières résiduelles, de vidange des fosses septiques, de déneigement et de la police, le taux d'intérêt sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements. Une dispense de lecture est donnée.

Le projet de règlement a été remis aux membres du conseil le 27 janvier dernier et mis à la disposition de l'assistance.

Voici un résumé des taxes et des modifications pour la nouvelle année.

**TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE** - Le taux de taxe foncière générale est de 0,80 \$ du 100 \$. Les raisons: la hausse du cout de la vie, des salaires, la baisse de la péréquation, les différents projets à réaliser et à prévoir, la vente au MTQ des résidences en bordure de la route 185, etc.

**MATIÈRES RÉSIDUELLES** - Les dépenses pour les matières résiduelles à la Régie Intermunicipal des déchets du Témiscouata (RIDT) ont baissé. Une diminution d'environ 4.17%.

**VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES** - Le tarif pour la vidange des fosses septiques a été ajusté et il a augmenté de 16,02 \$ par année pour tenir compte des prévisions 2020 de la RIDT.

**POLICE** - Le montant de la facture de la SQ s'élève à 38 696\$, la Municipalité établit le tarif pour le paiement de 50 % de la facture total (19 348 \$). L'autre 50% continuant d'être inclus à la taxe foncière générale. Une augmentation de 1.10 %, une augmentation d'environ 0.55 \$ par résidence.

**RÉSEAU D'ÉGOUT - OPÉRATION ET ENTRETIEN** - Le tarif a été maintenu comme les années passées.

**DETTES** : Pour le paiement du réseau d'égout, le conseil continu de maintenir les taux de taxes, le conseil continu d'amasser un peu de surplus.

Voici une simulation de 3 comptes de taxes avec une évaluation moyenne.

Nom de la taxes	TAUX	2019	2020	Secteur	Dim/aug	Secteur	Secteur
Évaluation moyenne	2019	85 700 \$	85 700 \$	Village travaux	%	Village	ruraux
Foncière	0,77	659,89	0,80 \$	685,60 \$	3,90 %	685,60 \$	685,60 \$
Foncière voirie égout pluv.	0,0700	59,99	0,07 \$	59,99 \$	0,0 %	59,99 \$	59,99 \$
Police	48,06	48,06	48,61 \$	48,61 \$	1,14 %	48,61 \$	48,61 \$
Ordures	237,00	237,00	225,00 \$	225,00 \$	-5,06 %	225,00 \$	225,00 \$
Vidange fosses septiques	81,25	- \$	97,27 \$			- \$	97,27 \$
Opération et entretien égouts	260,06	260,06	260,06 \$	260,06 \$	0,00 %	260,06 \$	
Dettes assainissement village	66,03	66,03	54,00 \$	54,00 \$	-18,22%	54,00 \$	
Dettes sanitaire secteur	277,99	277,99	236,00 \$	236,00 \$	-15,10%	- \$	- \$
<b>TOTAL</b>		<b>1609,02 \$</b>		<b>1 569,26 \$</b>		<b>1 333,26 \$</b>	<b>1 100,45 \$</b>

Le compte de taxes d'une résidence diminuera d'environ de 39,76 \$ dans le village et d'environ 30,28 \$ en dehors du réseau d'égout. Pour un chalet, le compte augmentera de 54,04 \$ et de 14,94 \$ pour un lot à bois.

Le projet de règlement est remis aux membres du conseil et à l'assistance.

#### 20-01018      Période de questions

Richard F. Dubé, maire, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions qui ne porte que sur les prévisions budgétaires. Il n'y a aucune question.

#### FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 20 h 23 , il est proposé par Nicholas Dubé que la séance soit levée.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

*Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

Richard F. Dubé, maire

Josée Chouinard, directrice adjointe